

DELIBERATION (1)

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU COMITE _____

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE LA FARLEDE

011C/2025 DU CONSEIL d'Administration

SEANCE DU 24 JUN 2025

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

(1) Le Conseil Municipal (1) Le Comité Syndical (1) Le Conseil d'administration

réuni sous la présidence de Monsieur Yves PALMIERI, Président,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, le 24 juin 2025

Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que le compte financier unique présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de _____ € **16 068,86 €**

(1) Un déficit de fonctionnement de _____ €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit,

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	19 037,42
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	
DEFICIT	2 968,56
A) EXCEDENT AU 31.12.2024	16 068,86
Affectation obligatoire	
• A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur).....	0,00
Déficit résiduel à reporter	
• A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0,00
Solde disponible affecté comme suit:	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002).....	16 068,86
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour _____	
B) DEFICIT AU 31.12.2024	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).....	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif 202.....	0,00
Excédent disponible (voir A -solde disponible)	
C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Fait à LA FARLEDE, le 24/06/2025

Le Maire,

Le Président,

Délibéré par (1) : Le Conseil Municipal,

Le Comité Syndical,

Le Conseil d'administration A LA FARLEDE, le 24/06/2025.



Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents: 9

Nombre de suffrages exprimés : 12

Votes : Contre _____ Pour : 12

Abstentions

Date de convocation: 20/06/2025

Certifié exécutoire par :

Le Maire Le Président

compte tenu de la réception

en _____ Préfecture, le ___ / ___ / ___

et de la publication, le ___ / ___ / ___

A _____ le ___ / ___ / ___

Le Maire,

Le Président,

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le détail de l'affectation est égal au montant de l'excédent (A).

(3) Sur option de l'Assemblée délibérante, lorsque le besoin de financement d'investissement est couvert.

AR Préfecture.

083-268300944-20250624-011C_2025-DE
Reçu le 27/06/2025